

Charte relative aux intervenants au 4 janvier 2019

I - Structure du programme du congrès

1 - Conférences

1 orateur et 1 modérateur (bureau du CFP)

1 Cérémonie d'ouverture et conférence inaugurale

Mercredi 5 décembre de 17h45 à 19h15

5 Conférences plénières : 1 par demi-journée

Jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 décembre :

de 11h00 à 12h00

Jeudi 5, vendredi 6 décembre de 13h45 à 14h45

Proposées et choisies par le comité d'organisation du congrès

Résumé écrit par l'orateur pour publication dans un numéro

spécial de French Journal of Psychiatry

2 - 16 Rencontres avec l'expert (soumission avant le jeudi 28 février 2019)

1 expert orateur (modérateur désigné par le bureau du CFP)

de 8h00 à 9h00

Jeudi 5 décembre

6 rencontres en parallèle

Vendredi 6 décembre

6 rencontres en parallèle

Samedi 7 décembre

4 rencontres en parallèle

soumission de la proposition au conseil scientifique par l'expert-

orateur. Publication du résumé dans un numéro spécial du

French Journal of Psychiatry.

3 - 26 Sessions thématiques (soumission avant le jeudi 28 février 2019)

1 président et 3 orateurs (20 mn par orateur)

Jeudi 5 décembre

de 9h15 à 10h45

6 sessions en parallèle

de 15h00 à 16h30

6 sessions en parallèle

Vendredi 6 décembre

de 9h15 à 10h45

5 sessions en parallèle

de 15h00 à 16h30

5 sessions en parallèle

Samedi 7 décembre

de 9h15 à 10h45

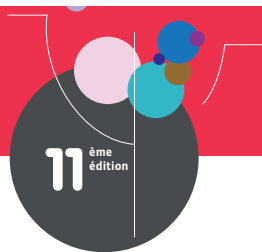
4 sessions en parallèle

Thème, sujets et orateurs soumis au conseil scientifique par le président de la session

Si la session est retenue, résumé des présentations, écrit par

chacun des 3 orateurs pour publication dans un numéro spécial

du French Journal of Psychiatry.



4 - 6 Sessions JPPA (soumission avant le jeudi 28 février 2019)

1 président et 3 orateurs (20 mn par orateur)

Vendredi 6 décembre	
de 8h00 à 9h30	1 JPPA
de 9h30 à 11h00	1 JPPA
de 12h15 à 13h45	1 JPPA
de 15h00 à 16h30	1 JPPA
Samedi 7 décembre	
de 8h00 à 9h30	1 JPPA
de 9h30 à 11h00	1 JPPA

5 - 11 débats (soumission avant le jeudi 28 février 2019)

2 débatteurs (pour/contre) (modérateur désigné par le bureau du CFP)

Jeudi 5 décembre	
de 12h30 à 13h30	6 sessions en parallèle
Vendredi 6 décembre	
de 12h30 à 13h30	5 sessions en parallèle

Soumission au conseil scientifique par l'un des débatteurs.
Publication de rédactionnels et/ou de résumés dans la presse spécialisée et CQFPsy.

6 - Partages de Pratiques Cliniques

3 orateurs (modérateur désigné par le bureau du CFP)

Pas de soumission en ligne. Proposition à envoyer à rimplinger.brigitte@wanadoo.fr et yves.sarfati@free.fr

7 - Posters (soumission avant le samedi 31 août 2019)

Un auteur ne peut soumettre qu'un seul poster en 1^{ère} signature.
Après soumission sous forme de résumé au conseil scientifique, celui-ci confirmera, ou non, la forme de présentation :

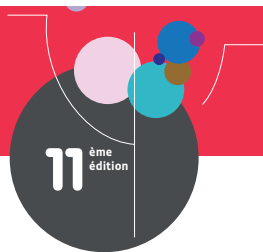
Affichage simple pendant toute ou partie de la durée du congrès

Affichage et commentaires par l'auteur principal :

Jeudi 5 décembre et vendredi 6 décembre de 12h00 à 12h30 et 18h15 à 18h45 (les horaires peuvent être modifiés)

La confirmation définitive de présentation est soumise à l'obligation d'inscription au congrès de l'auteur principal
Les textes des posters retenus seront publiés dans le livre des résumés.

A l'issue du poster tour du jeudi 5 décembre, un prix sera décerné aux six meilleurs posters



8 - Forum des Associations (soumission avant le jeudi 28 février 2019)

Les organisateurs du congrès mettent gracieusement à la disposition des associations partenaires qui auront apporté une réelle contribution au CFP une salle de réunion sous réserve d'acceptation du programme soumis :

Mercredi 5 décembre de 9h00 à 17h30 (19 créneaux)

Samedi 7 décembre de 14h00 à 17h00 (à confirmer)

Thème, sujets et orateurs seront validés par le conseil scientifique après soumission.

La participation à la réunion est libre de droit d'entrée.

Par contre les participants du Forum devront acquitter les droits d'inscription au congrès s'ils souhaitent assister aux sessions scientifiques officielles.

Les résumés des communications présentées dans le forum des associations seront publiés dans un numéro spécial du French Journal of Psychiatry.

9 - Symposia Satellite

Le schéma, la structure et l'auditoire des symposia sont du ressort de l'initiateur.

Néanmoins, l'initiateur devra soumettre au conseil scientifique, pour validation, un programme scientifique détaillé (thème, titres des présentations, nom des intervenants).

Les symposia satellite sont proposés dans les créneaux horaires suivants :

Mercredi 4 décembre

16h00 à 17h30

exclusif pharma

Jeudi 5 décembre

16h40 à 18h10

symposia en parallèle

Vendredi 6 décembre

16h40 à 18h10

symposia en parallèle



II - Participation des orateurs

1 - Conférences / rencontres avec l'expert / sessions thématiques / débat

Un même orateur ne peut **présider ou modérer ou discuter qu'une seule fois** (à l'exception des membres du bureau du CFP, des Comités et du CLO) **et communiquer qu'une seule fois** lors du congrès quelle que soit la « catégorie » choisie.

2 - Symposia satellites

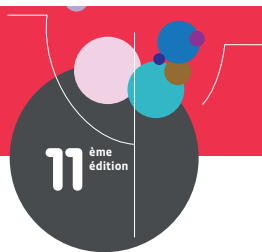
Le choix des intervenants est laissé à la décision de l'initiateur, sous réserve de validation du comité scientifique du congrès.

Les initiateurs des symposia satellite peuvent solliciter les orateurs intervenant dans le programme officiel du congrès, en tant que président, modérateur, orateur ou discutant.

Néanmoins, l'orateur sollicité ne pourra intervenir ou présider qu'une seule fois dans 1 symposium sponsorisé. Il ne pourra donc intervenir que pour un seul laboratoire pendant toute la durée du Congrès.

3 – Forum des associations

Les présidents, modérateurs, orateurs acceptés dans le programme du congrès peuvent intervenir sans exclusive au cours des sessions du forum des associations.



III – Prise en charge des orateurs

1 - Conférences, rencontres avec l'expert, sessions thématiques, débats

Le congrès prendra en charge, les frais suivants :

Inscription au Congrès

Transport vers et de la ville du congrès (**en Europe**

exclusivement), à condition de remplir et renvoyer le bulletin qui vous sera adressé **avant le 14 septembre 2019**

Hébergement pendant **2 nuits maximum**, avec petits-déjeuners entre le 4 décembre et le 7 décembre dans l'un des hôtels orateur du congrès. Toute nuit supplémentaire sera à la charge de l'orateur. Il n'y a par ailleurs aucune obligation à rester dans l'hôtel du Congrès.

Le congrès ne prendra pas en charge

vols transatlantiques

frais de restauration

frais de taxis

extras dans les hôtels

toute demande reçue après le 15 septembre (transport et hébergement)

Les orateurs invités par un laboratoire pharmaceutique ne seront pas pris en charge par le Congrès.

Les frais occasionnés par un changement de billet de transport sont à la charge de l'intervenant.

Toute annulation de transport ou de chambre d'hôtel sera refacturé à l'intervenant.

2 – Symposia satellite

Le congrès ne prend en charge aucun frais quel qu'il soit pour les intervenants des symposia satellite.

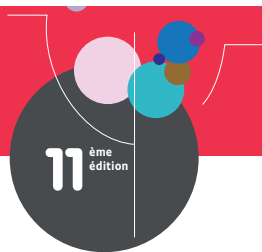
Dans le cas où l'orateur sollicité n'est pas intervenant du programme officiel du congrès, le niveau de la prise en charge est à l'appréciation de l'initiateur.

Néanmoins ces orateurs devront être inscrits au congrès, s'ils souhaitent assister aux sessions du congrès.

Dans le cas où l'orateur sollicité serait un intervenant du programme officiel du congrès, l'initiateur devra prendre en charge les frais à hauteur minimale de ceux détaillés plus haut.

3 – Forum Associations

Le comité d'organisation ne prend en charge aucun frais relatif aux présidents, modérateurs et orateurs des sessions du forum des associations. Les frais de transport, hébergement, inscription et autres restent à la charge de l'association ou de chacun.



IV - Modalités pratiques d'organisation du CFP

1 - Conférences (1h)

Lieu : le grand amphithéâtre du Palais des Congrès

Conférence d'un orateur de 40 à 45 mn

Rôle du Président :

- . Introduire le Conférencier en le présentant ainsi que le titre de sa présentation (5 mn)
 - . Conclusion et synthèse (10 mn)
- Pas de question avec la salle

2 - Sessions thématiques (1h30)

Lieu : salle moyenne ou grande

Trois communications sur le même thème (20 mn + 5 mn de questions)

Rôle du président :

- . Introduire le thème et les orateurs (5 mn)
- . Faire respecter le temps de parole
- . Animer la discussion et conclure (10 mn)

3 - Rencontres avec l'expert (1h)

Lieu : salle moyenne ou grande

Un exposé de l'expert 30 mn

Discussion avec la salle 20 mn

Rôle du modérateur :

- . Introduire le thème et l'expert (5 mn)
- . Faire respecter le temps de parole
- . Animer la discussion avec la salle
- . Conclure (5 mn)

4 - Débats (1h)

Lieu : salle moyenne ou grande

Une présentation des termes d'un débat contradictoire entre 2 intervenants :

Pour : 15 mn

Contre : 15 mn

Discussion avec la salle 20 mn

Rôle du modérateur :

- . Introduire la controverse et les débatteurs (5 mn)
- . Faire respecter le temps de parole
- . Modérer le débat avec la salle
- . Conclure (5 mn)

5 - Posters

lors de la visite des stands d'exposition ou pendant les posters tours.



V - Divers

1 - Thématiques 2019

Addictions
Biologie - Psychopathologie - Recherche
Clinique
Enfants et adolescents
Psychiatrie et société
Psychiatrie de la Personne Âgée
Thérapeutiques

2 - 4^{èmes} Journées de Psychiatrie de la Personne Âgée (JPPA)

Vendredi 6 décembre (8h00 - 16h30) et samedi 7 décembre
(8h00 - 11h00)

Les meilleures propositions Psychiatrie de la Personne Âgée seront
retenues pour constituer le programme des JPPA

3 - 180 Secondes Pour Innover - La Finale nationale

Sponsorisé date et heure à déterminer
15 candidats retenus lors des sélections régionales

4 - Partages de Pratiques Cliniques

Yves SARFATI et Brigitte RIMLINGER

5 - Journée de l'ACCompagnement médico-social

Denis LEGUAY

6 - Journée Sciences Infirmière et Recherche Paramédicale